



EPI

Quand certains agents se voient obligés d'acheter leurs propres Équipements de Protection Individuelle, d'autres n'en portent même plus.

Le CHSCT relance constamment la collectivité sur ce sujet depuis des années, mais rien n'avance, Toujours un problème de distribution, de budget, d'organisation

La sécurité des agents est elle vraiment une priorité pour notre direction ?

Visites de Sites :

Chaque année plusieurs visites de sites ont lieu dans le cadre du CHSCT, des alertes sont faites lors des réunions qui les suivent.

Dernièrement une alerte a été donnée lors d'une visite le 19 novembre 2019

Pour un agent en fauteuil roulant travaillant au 3ème étage de son site, un ascenseur en panne depuis 3 ans...

Nous nous sommes rendu sur le site en juin 2020,

Aucune mesure n'avait été prise pour remédier à cette urgence.



SST

Nos collègues formateurs (moniteurs SST) déjà présents dans la collectivité,

Pourquoi engager des frais pour en former de nouveaux ?

Des agents de la Métropole qui n'ont jamais connu de formation

Sauveteur Secouriste du Travail

Près de 2000 agents dans la collectivité,

et toujours pas de plan de formation.



ACFI AGENT CHARGÉ DE LA FONCTION D'INSPECTION

Toute collectivité, quelle que soit sa taille, doit désigner un agent chargé de la fonction d'inspection dont le rôle est de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière de santé et de sécurité au travail dans la Fonction Publique Territoriale.

Le CHSCT attends toujours que cet agent soit porté à sa connaissance, s'il y en a un ?

Les bons réflexes:

En France, le registre de sécurité est un document permettant d'assurer la traçabilité des différents contrôles et vérifications périodiques auxquels doivent satisfaire le matériel et les installations des collectivités.

Tout incident lié à la sécurité des agents ou du public doit être signalé dans le registre de sécurité de votre site ,

→ Faites-nous remonter l'information.

Registre des contrôles en matière de santé
et de sécurité au travail

REF. 6010E

Contactez nous :

Des conditions de travail qui ne sont pas respectées, problème d'hygiène dans les locaux, pression au travail, ... contraintes physiques ou morales ?

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions liées à vos conditions de travail, hygiène et sécurité. *Le travail n'est pas nécessairement synonyme de pénibilité*

☎ 07 67 71 48 84

@ cgtclerco@gmail.com